

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

INTERPRÉTER ET APPRÉCIER LE TEXTE ENGAGÉ – COURS 5

FRA-3105-1

Mai 2019

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contenu de l'évaluation</b> .....	2
<b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances .....	3
La pondération .....	4
Les savoirs.....	4
<b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée .....	5
La composition de l'épreuve.....	5
L'outil de collecte de données .....	5
Le matériel autorisé.....	5
L'outil de jugement.....	6
Le seuil de réussite .....	6
La reprise.....	6
<b>Annexe</b> .....	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p><b>Domaines généraux de formation<sup>3</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et bien-être</li> <li>• Environnement et consommation</li> <li>• Vivre-ensemble et citoyenneté</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Familles de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser un regard critique</li> <li>• Confronter et défendre ses idées</li> </ul>	<p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français, langue d'enseignement</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpréter et apprécier le texte engagé</li> </ul>
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p><b>Compétence disciplinaire 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer oralement selon des modalités variées (écoute et prise de parole)</li> </ul>	<p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication langagière</li> <li>• Grammaire du texte</li> <li>• Grammaire de la phrase</li> <li>• Lexique</li> <li>• Diversité de la langue</li> <li>• Langue orale</li> </ul>
Critères d'évaluation	
<p><b>Critères d'évaluation de la compétence 3</b></p> <p>3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale</p> <p>3.2 Réaction fondée à une production orale</p> <p>3.3 Jugement critique et fondé sur une production orale</p> <p>3.4 Adaptation à la situation de communication</p> <p>3.5 Cohérence des propos</p> <p>3.6 Utilisation d'éléments verbaux appropriés</p>	<p><b>Maîtrise des connaissances</b></p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation de la compétence.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

#### Précisions sur les critères d'évaluation

##### 3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale

- Cerner le contenu
- Reconnaître l'organisation du texte
- Dégager les points de vue adoptés
- Justifier sa compréhension et son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du message et de repères culturels

##### 3.2 Réaction fondée à une production orale

- Reconnaître et expliquer les effets suscités par le message
- Justifier sa réaction à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du message et de repères culturels

##### 3.3 Jugement critique et fondé sur une production orale

- Recourir à des critères pour exprimer une appréciation
- Justifier son appréciation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du message et de repères culturels

##### 3.4 Adaptation à la situation de communication

- Respecter les paramètres de la tâche
- Présenter un contenu et un point de vue pertinents
- Utiliser des procédés linguistiques appropriés
- Utiliser des éléments paraverbaux et non verbaux appropriés

##### 3.5 Cohérence des propos

- Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du message

##### 3.6 Utilisation d'éléments verbaux appropriés

- Utiliser une variété de langue appropriée
- Utiliser un lexique approprié
- Construire correctement les phrases

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que la compétence, à l'aide de la tâche liée aux critères d'évaluation.

**La pondération**

La pondération des compétences du programme d'études *Français, langue d'enseignement* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 3 « Communiquer oralement selon des modalités variées » : 100 %

La pondération des critères est inscrite dans l'outil de jugement fourni avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

**Les savoirs**

Les savoirs visés par l'évaluation de la compétence sont énumérés dans le cours. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées » se tient lors d'une seule séance.

Durée : à déterminer par la personne qui conçoit l'épreuve (approximativement de 10 à 13 minutes)

### La composition de l'épreuve

La tâche consiste à écouter un message engagé, sonore ou audiovisuel, à prendre la parole individuellement dans un exposé oral et, ensuite, à interagir avec son auditoire.

Le message engagé, sonore ou audiovisuel, est choisi par l'adulte et approuvé par l'enseignante ou l'enseignant. Il doit avoir une portée culturelle, sociale ou environnementale. S'il s'agit d'une chanson, d'un monologue ou d'un poème, l'audition doit durer environ 3 minutes. S'il s'agit d'un documentaire, d'une interview ou d'un discours, l'audition doit durer environ 20 minutes. L'écoute du message s'effectue lors d'une étape de préparation à l'épreuve qui peut être tenue en dehors de la salle de classe. L'écoute peut être répétée autant de fois que l'adulte le juge nécessaire.

Au cours d'un exposé oral de 3 minutes, l'adulte présente ses observations sur le message engagé qu'il a écouté, puis il réagit aux propos entendus et exprime un jugement critique sur le message. Au cours de l'interaction avec son auditoire, d'une durée de 7 à 10 minutes, l'adulte confronte et défend ses idées sur le sujet abordé dans le message.

### L'outil de collecte de données

- Exposé oral et discussion

### Le matériel autorisé

- Aide-mémoire\*
- Support visuel ou audiovisuel

\* L'aide-mémoire doit être rédigé sous forme télégraphique, c'est-à-dire avec des mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation; celle-ci doit alors être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Tout aide-mémoire qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

## L'outil de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Communiquer oralement selon des modalités variées », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>4</sup>. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle, la personne qui conçoit l'épreuve pourrait prévoir une grille d'observation en complément du *Guide de correction et d'évaluation*.

## Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

## La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

---

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.



**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À  
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**



Formation générale des adultes

**ÉVALUATION**

**Grille d'évaluation à interprétation critérielle**

De : \_\_\_\_\_  
Nom de l'adulte

Par : \_\_\_\_\_  
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

\_\_\_\_\_  
Date

Programme de la formation de base diversifiée  
*Français, langue d'enseignement*

Cours  
*Interpréter et apprécier le texte engagé*  
FRA-3105-1

**Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – (100 %)****Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- Rappelez-vous que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

**Les critères 3.1 à 3.3 portent sur l'exposé oral.**

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
<b>3.1 Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale</b>	Relève des éléments très représentatifs du contenu du message et justifie parfaitement sa compréhension et son interprétation tout en faisant un lien solide avec ses repères culturels. 20	Relève des éléments représentatifs du contenu du message et justifie sa compréhension et son interprétation. Fait un lien pertinent avec ses repères culturels. 16	Relève des éléments généralement représentatifs du contenu du message et justifie bien sa compréhension et son interprétation. Fait un lien avec ses repères culturels. 12	Relève des éléments peu représentatifs du contenu du message et justifie peu sa compréhension et son interprétation. 8	Relève des éléments très peu représentatifs du contenu du message et ne justifie pas sa compréhension et son interprétation. 4	__ / 25
	Dégage clairement le point de vue adopté et dégage avec précision les valeurs véhiculées par les propos. 5	Dégage le point de vue adopté et dégage les valeurs véhiculées par les propos. 4	Dégage de façon satisfaisante le point de vue adopté et dégage certaines valeurs véhiculées par les propos. 3	Dégage le point de vue adopté sans dégager les valeurs véhiculées par les propos. 2	Dégage plus ou moins le point de vue adopté. 1	
<b>3.2 Réaction fondée à une production orale</b>	Établit avec précision un rapport personnel avec les éléments significatifs du message. Explicite et justifie parfaitement sa réaction en faisant appel de façon très évidente à ses repères culturels. 10	Établit un rapport personnel avec les éléments significatifs du message. Explicite et justifie sa réaction avec des éléments pertinents en faisant appel de façon évidente à ses repères culturels. 8	Mentionne au moins un effet suscité par le message et justifie sa réaction avec quelques éléments pertinents en faisant un lien perceptible avec ses repères culturels. 6	Mentionne au moins un effet suscité par le message et justifie peu sa réaction ou appuie uniquement sa réaction sur ses repères culturels. 4	Mentionne un effet non pertinent au message. 2	__ / 10
<b>3.3 Jugement critique et fondé sur une production orale</b>	Formule clairement un jugement critique en s'appuyant sur des critères très pertinents et justifie son appréciation à partir d'éléments implicites et explicites très pertinents, en faisant appel de façon très évidente à ses repères culturels. 10	Formule un jugement critique en s'appuyant sur des critères pertinents et justifie son appréciation à partir d'éléments implicites et explicites, en faisant appel de façon évidente à ses repères culturels. 8	Formule généralement un jugement critique en s'appuyant sur des critères et justifie son appréciation avec des éléments pertinents, surtout explicites, en faisant un lien perceptible avec ses repères culturels. 6	Formule un jugement plus ou moins critique, sans s'appuyer sur des critères, et justifie peu son appréciation ou appuie uniquement son appréciation sur ses repères culturels. 4	Formule un jugement critique non pertinent au message. 2	__ / 10

**Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – (100 %) (Suite)****Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- Rappelez-vous que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

**Les critères 3.4 et 3.5 portent à la fois sur l'exposé et la discussion, sauf indication contraire.**

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
<b>3.4 Adaptation à la situation de communication</b>	Respecte adéquatement tous les paramètres de la tâche et exploite judicieusement toute l'information recueillie.  5	Respecte les paramètres de la tâche et exploite l'information recueillie.  4	Respecte la plupart des paramètres de la tâche et exploite quelques éléments de l'information recueillie.  3	Respecte quelques paramètres de la tâche et exploite plus ou moins l'information recueillie.  2	Respecte peu ou ne respecte pas les paramètres de la tâche.  1	___ / 25
	Présente un contenu et un point de vue toujours pertinents et justifie parfaitement ses propos.  10	Présente un contenu et un point de vue pertinents et justifie ses propos.  8	Présente un contenu et un point de vue généralement pertinents et justifie en partie ses propos.  6	Présente un contenu et un point de vue plus ou moins pertinents sans justifier ses propos.  4	Présente plus ou moins un contenu sans point de vue.  2	
	Utilise judicieusement des moyens appropriés, efficaces et variés pour favoriser la communication.  10	Utilise des moyens appropriés pour favoriser la communication.  8	Utilise des moyens généralement appropriés pour favoriser la communication.  6	Utilise des moyens peu appropriés pour favoriser la communication.  4	Utilise des moyens inappropriés.  2	
<b>3.5 Cohérence des propos</b>	Respecte les règles de cohérence textuelle et livre un message particulièrement bien articulé.  10	Respecte les règles de la cohérence textuelle.  8	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle.  6	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle.  4	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle.  2	___ / 10

**Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées – (100 %) (Suite)****Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- Rappelez-vous que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

**Le critère 3.6 porte à la fois sur l'exposé et la discussion, sauf indication contraire.**

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
<b>3.6</b> <b>Utilisation d'éléments verbaux appropriés</b>	Utilise, avec grande aisance, une variété de langue appropriée et un vocabulaire précis, varié et pertinent; construit ses phrases sans erreurs ou avec très peu d'erreurs.  20	Utilise, avec aisance, une variété de langue appropriée et un vocabulaire précis et pertinent; construit ses phrases avec peu d'erreurs.  16	Utilise, avec une certaine aisance, une variété de langue appropriée, un vocabulaire assez précis et pertinent; construit ses phrases avec quelques erreurs.  12	Utilise une langue peu appropriée et un vocabulaire limité; construit ses phrases avec de nombreuses erreurs.  8	Utilise une langue inappropriée et un vocabulaire imprécis; construit ses phrases avec de très nombreuses d'erreurs.  4	___ / 20
				<b>Total des points obtenus :</b> ___ / 100 <b>Note pour la compétence 3 :</b> ___ / 100		

**Note :** La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.



**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 